© Drogues Info Service - 27 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

Voisin et cannabis

Par Profil supprimé Postée le 30/08/2016 23:11

> Bonjour,
>
> J ai emménagé à Madrid il y a 2 mois. Le voisin du dessous fume du cannabis toutes les nuits et toute la nuit or je suis enceinte de 7 mois.
> Outre l odeur extrêmement incommodante y a t il un quelconque danger pour mon bébé ?
> Merci pour votre réponse

Mise en ligne le 02/09/2016

Bonjour,

Nous comprenons votre inconfort et votre inquiétude pour votre bébé. Néanmoins, ce n’est pas parce que l’odeur du cannabis parvient jusqu’à votre appartement, que vous inhalez, même de manière passive, les métabolites actifs du cannabis contenus dans la fumée ou les substances dangereuses issues de la combustion. Vous pouvez donc vous rassurer pour votre santé et celle de votre bébé.

Si ce n’est déjà fait, nous vous encourageons toutefois à essayer d’expliquer à votre voisin à quel point cette odeur vous incommode au quotidien. Peut-être comprendra-t-il et acceptera-t-il de changer ses habitudes.

Cordialement.